

Roanne, le 18 février 2011

Compte-rendu de la réunion des délégués du personnel du 14 février 2011

1 - Les élus CFDT demandent par quel moyen les salariés seront informés de la date de mise en service des caméras, si elles ne le sont pas déjà?

A. Marcon répond que les caméras ne sont pas en service, et une information sera faite au personnel avant leur mise en route. Il est envisagé de montrer le PC caméra aux élus du CHS-CT.

2 - Les élus CFDT demandent ce qu'il adviendra de l'emplacement laissé vacant, à la suite du déménagement futur de DSI? Cette surface sera-t-elle utilisée par d'autres services?

A.M.: Cet emplacement ne sera pas utilisé par un autre service. Il sera, au contraire, vidé et fermé au plus tôt.

Les surfaces coûtent cher, ma pauvre dame.

3 - Les élus CFDT demandent un point concernant les fontaines réfrigérées: au plateau nord, l'ancienne fontaine remplacée par une neuve, n'est pas évacuée; au plateau sud, la fontaine nouvellement installée a fonctionné 3 jours et depuis, c'est la panne.

A.M.: Les fontaines seront évacuées selon la procédure habituelle, et celle qui est en panne sera remplacée.

Il y a même une procédure pour évacuer les fontaines...

4 - Les élus CFDT demandent la signification de l'affichette collée sur les portes de la CIRA, qui indique: "Vous entrez dans ces locaux à vos risques" et "gaz offensif" ?

A.M.: Cet autocollant a été posé suite aux actes de vandalisme dont la CIRA a été victime. Il s'agit d'un gaz fumigène sans danger qui est totalement opaque et ne permet pas de se diriger.

Nous espérons que ce "gaz offensif" soit vraiment inoffensif...

5 - Les élus CFDT demandent s'il est possible d'améliorer l'isolation phonique de la salle Oléron au Bt 119 sud, (bruits dus à la circulation des sous-traitants et au travail avec fenwick dans la partie stockage de l'UD, qui rendent difficile la compréhension des propos de l'orateur) ? De plus, les tôles de bardage qui encerclent les auditeurs, concentrent la chaleur l'été, (et rappellent les moyens de torture utilisés dans les pays asiatiques...)

A.M.: On jette l'éponge concernant cette salle. Il n'est pas possible de l'isoler à un coût raisonnable.

Il faudrait peut-être vider et fermer cette salle, comme d'autres surfaces du centre...

6 –Les élus CFDT demandent que leurs soient communiqués le descriptif des emplois-type du "référentiel métiers" par catégorie professionnelle, ainsi que la concordance avec la classification UIMM.

A.M.: Le descriptif des emplois-type est en cours de rédaction au niveau Groupe. Et il n'y a plus de concordance avec la grille UIMM.

Les CC ne peuvent plus se situer, ni vérifier que leur poste correspond à leur classification. Comme ils n'ont plus, non plus, de commission d'avancement, la direction peut les classer et les rémunérer à sa guise.

7 –Les élus CFDT demandent par quel moyen les salariés peuvent être informés de clé trouvée, de phares restés allumés sur les parkings depuis la limitation du nombre de destinataires possibles pour un message Outlook ? Doit-on passer par le service RH, ou faire le tour de Nexter avec un mégaphone ?

A.M.: L'accueil peut transmettre l'info à chaque secteur par le biais des assistantes. RH va étudier la possibilité de faire passer cette annonce par le circuit des téléviseurs.

Il serait trop simple de rétablir la possibilité de diffusion globale par comète, depuis l'accueil.

Divers:

- Pose d'un grillage en façade ouest pour protéger la nouvelle salle des machines (DSI).
- Nettoyage des mobiliers de bureau : si nécessaire, le manager fait une demande de travaux.
- Plateau sud, espace détente: installation de 3 tables hautes, comme au plateau nord.
- Pub: Mi-mars 2011, la société "Dupont de Nemours" viendra auditer Nexter CRO. Cette société, au top de la sécurité avec 0 accident signalé, nous fera profiter de son expérience.

**L'Action
Constructive**